

Novembre 2024



Infos ce qu'il faut

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter
notre déléguée syndicale, Ghislaine Le Divechen :
tel. 07 60 01 56 38 - g.ledivechen@aljt.asso.fr
Consultez aussi notre site : www.cgtaaljt.com



La CGT est née de la double volonté des salariés de défendre leur intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société. Depuis sa création, elle a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la conditions humaine. Cette année, nous négocions des accords d'entreprise sur le temps de travail, la qualité de vie et des conditions de travail et bien entendu les salaires. Pour négocier dans les meilleures conditions possibles, nous

travaillons actuellement d'arrache-pied sur nos revendications et les faisons connaître et débattre grâce à notre site internet : www.cgtaaljt.com

Vous pourrez non seulement les consulter mais aussi y donner vos avis.

De plus, nous vous invitons à venir échanger et affiner nos revendications

le jeudi 28 novembre 2024

à la résidence Paris 14—Santé

de 14 à 18 heures.



Négociations

- ◆ Les réunions ne sont toujours pas des réunions de négociations mais plutôt d'informations de la part de l'ALJT. Pour autant, nous commençons à entrer dans le vif du sujet. Lors de la réunion du 15 octobre, la direction a présenté ses engagements pour une meilleure qualité de vie et de conditions de travail. Ceux-ci s'inspirent des travaux préparatoires QVCT. Notre syndicat partage un certain nombre de points. A nous de faire que ce ne soit pas des slogans creux mais bien des orientations avec des traductions fortes dans le réel. Nous travaillons actuellement sur ce projet pour vous le commenter et faire des propositions alternatives.
- ◆ Le désengagement de l'État du financement de la sécurité sociale au nom de la réduction des dépenses publiques a fait reporter les coûts de prise en charge sur les individus et les mutuelles. Celles-ci ont donc augmenté les cotisations. La direction a proposé d'augmenter la cotisation patronale pour réduire autant que possible l'impact sur le pouvoir d'achat des salariés. Pour plus de détails, voir le CR commenté de la dernière réunion.
- ◆ Notre syndicat a continué et continuera, au grand dam de la direction, à demander la réduction de la période d'expérimentation de l'accord dérogatoire sur le temps de travail. Un an, c'est trop long ! Dans le même territoire, dans la même association, pour le même métier, certains collègues travailleront une soirée par semaine et d'autres deux; Pour le même métier, certains travailleront 11 samedis dans l'année et d'autres 3. Ceci n'est pas acceptable. Nous l'avons souligné avant même la signature de l'accord.
- ◆ **Prochaine réunion : le 26 novembre 2024.**

Les points principaux du CSE du 24 octobre.

Décision de l'ALJT de compenser l'augmentation de la cotisation mutuelle par l'augmentation de la part patronale, décision du CA d'élargir le périmètre d'action au-delà de l'Île de France et d'étudier des projets de résidences sur Orléans et le Havre, aménagement en open space du nouveau siège et les préconisations des élus pour éviter un impact négatif sur la santé des salariés...